

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

070964502

N/A

Dentsply Sirona

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité (conformément au règlement (CE) 1907/2006, au règlement (CE) 1272/2008 et au règlement (CE) 453/2010)

Numéro de document : 87862-1017

Date (Nouveau) : 11 Octobre 2017

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE, DE LA SOCIÉTÉ ET DE CE QU'ELLE FAIT

1.1 Identificateur du produit :

Nom commercial (comme étiqueté) : **Midwest® Plus Automate® Spray**
Numéro de pièce/article : **380180**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation recommandée : **Nettoyage et lubrification**
Restrictions d'utilisation : **Pour Utilisation Professionnelle Uniquement**

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Nom fabricant/fournisseur : **Dentsply Sirona**
Adresse fabricant/fournisseur : **901 West Oakton St.
Des Plaines, IL 60018**
Numéro d'article du fournisseur/ fabricant : **800-989-8826 ou 717-767-8502 (Information produit)**
Adresse e-mail : ProfessionalMSDS@dentsply.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Numéro de contact d'urgence pour le transport : **800-424-9300 Chemtrec**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Réglementation (CE) n° 1272/2008
Catégories de dangers :
Aérosol : Aérosol 1
Mentions de danger :
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression : Peut exploser si chauffé.

2.2 Éléments d'étiquetage :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : Peut exploser si chauffé.

Déclaration de mise en garde

P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou une autre source d'inflammation.
P251 Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.
P410+P412 Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers : Aucun connu.

3. Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.2 Mélange :

No CAS	Nom Chimique			Quantité
	N° CE	Numéro d'indice	N° REACH	
	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]			
75-28-5	Isobutane	50 à < 100 %	75-28-5	Isobutane
	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27	
	Inflammable Gaz 1, Gaz liquéfié ; H220 H280			
8042-47-5	Huile minérale blanche (pétrole)			10 à < 20 %
	232-455-8		01-2119487078-27	
	Asp. Toxicité 1; H304			
74-98-6	Propane	5 à < 10 %	74-98-6	Propane
	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-21	
	Inflammable Gaz 1, Gaz liquéfié ; H220 H280			
106-97-8	Butane			1 à < 3 %
	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32	
	Inflammable Gaz 1, Gaz liquéfié ; H220 H280			

La concentration exacte est retenue comme secret commercial.

Reportez-vous à la section 16 pour le texte complet des classifications du SGH et de l'UE.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :

Yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau exposée avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou de symptômes, consulter un médecin. Nettoyer les vêtements avant réutilisation. Traiter pour les gelures si nécessaire.
Inhalation	Transporter immédiatement la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, faire administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Ingestion	L'ingestion est une voie d'exposition peu probable pour les produits aérosols. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement locale centre antipoison ou aller au service des urgences. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou somnolente. Si des vomissements surviennent spontanément, maintenir la tête sous les hanches pour éviter toute aspiration.
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés :
 Ce produit est un produit aérosol. La pulvérisation dans les yeux peut provoquer une irritation ou des blessures aux yeux. Peut causer des engelures par contact avec la peau. Peut être nocif si inhalé, causant des étourdissements, de la somnolence, une perte de conscience, des battements de cœur irréguliers et la mort. L'aspiration dans les poumons pendant la déglutition ou le vomissement peut causer des lésions pulmonaires mortelles ou nocives.

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis :
 Une attention médicale peut être requise en cas d'exposition ou d'inhalation des yeux. Obtenir immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Remarque à l'intention des médecins (traitement, tests et surveillance) : Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Agent d'extinction : Utiliser du dioxyde de carbone, mousse ou poudre extinctrice chimique sèche. Ne pas utiliser de l'eau.

5.2 Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange :
 Ce produit est un aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long des surfaces vers des sources d'inflammation éloignées et provoquer un retour de flamme. Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. Les conteneurs peuvent se rompre ou exploser dans des conditions d'incendie. La décomposition peut libérer des oxydes de carbone.

5.3 Conseil pour pompiers :

Procédures de lutte contre les incendies :	Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants et les structures exposés et disperser les vapeurs inflammables.
Précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans protection appropriée. Utiliser un blindage pour vous protéger contre l'éclatement des canettes. Ne pas rejeter les eaux utilisées pour lutter contre l'incendie dans les égouts.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :			
Yeux/Visage	MAINS	RESPIRATOIRE	THERMIQUE
			

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :
 Évacuer la zone de déversement et éloigner le personnel non protégé. Éliminer toutes les sources d'inflammation et ventiler la zone. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Portez des vêtements de protection appropriés comme décrit dans la section 8.

Équipement de protection personnelle recommandé pour le confinement et le nettoyage :

Yeux/Visage	MAINS	RESPIRATOIRE	PEAU
			

6.2 Précautions environnementales :

Empêcher la pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Signaler les rejets comme l'exigent les autorités locales, étatiques et fédérales. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, acides- ou liant universel). Traiter le matériau récupéré comme prescrit dans la section sur l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections :

Reportez-vous à la section 7 pour une manipulation sans danger, à la section 8 pour l'équipement de protection individuelle et à la section 13 pour des informations sur l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Conseils pour une manipulation en toute sécurité : Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.

Conseils pour la protection contre les incendies et les explosions : Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent. Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C/122 °F. Conserver à l'écart de toutes sources d'inflammation. - Ne pas fumer. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Informations complémentaires sur la manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Exigences pour les salles de stockage et les navires : Maintenir le conteneur bien fermé. Garder dans un endroit frais et sec et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour la compatibilité du stockage : Ne pas entreposer près des acides : Agent d'oxydation. Substances pyrophoriques ou autochauffants.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage : Protéger contre le gel. Protéger des rayons du soleil. Conserver dans un endroit frais et sec. Respecter les réglementations et dispositions légales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pour utilisation professionnelle uniquement.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Limites d'exposition professionnelle :

Propane	États-Unis	1000 ppm MPT OSHA LEP
	Allemagne	1000 ppm MPT, 4000 ppm LECT DFK MAK
	Royaume-Uni	Aucune établi
	Union européenne	Aucune établi

Butane	États-Unis	1000 ppm LECT ACGIH VLS
	Allemagne	1000 ppm MPT, 4000 ppm LECT DFK MAK
	Royaume-Uni	600 ppm MPT, 750 ppm LECT UK WEL
	Union européenne	Belgium : 800 ppm MPT
Huile lubrifiante neutre à base de paraffine, hydrotraitée, C15-C30	États-Unis	5 mg/m ³ (inhalable) MPT ACGIH VLS (sous forme d'huile minérale) 5 mg/m ³ MPT OSHA LEP (sous forme de brouillard d'huile, minérale)
	Allemagne	Aucune établi
	Royaume-Uni	5 mg/m ³ MPT UK WEL (sous forme de brouillard d'huile, minérale)
	Union européenne	Aucune établi

Limites d'exposition biologique : Aucune établi

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles techniques appropriés : Utiliser avec une ventilation aspirante locale adéquate pour minimiser les niveaux d'exposition.

Mesures de Protection Individuelle (EPI) :

Protection spécifique yeux/visage : Des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou des lunettes anti-éclaboussures de produits chimiques sont recommandées pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau spécifique : Porter des gants imperméables tels que des gants en nitrile pour éviter tout contact prolongé avec la peau.

Protection respiratoire spécifique : Aucun ne devrait être nécessaire pour une utilisation normale. Si les niveaux d'exposition sont excessifs, un respirateur approuvé avec des cartouches anti-poussière/brouillard ou un respirateur à adduction d'air doit être utilisé. La sélection et l'utilisation du respirateur doivent être basées sur le type, la forme et la concentration du contaminant. Suivez réglementations applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Dangers thermiques spécifiques : Aucun requis.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé

Yeux/Visage	MAINS	RESPIRATOIRE	PEAU
			

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques :

Apparence :	Liquide légèrement jaune dans une bombe aérosol	Limites d'exposition :	LIE : 0,9 Vol% LSE : 9,4 Vol%
Odeur :	Léger	Pression de vapeur (mmHg) :	8300 hPa à 20°C (68°F)
Seuil d'odeur :	Sans objet	Densité de vapeur :	Non déterminé
pH :	Sans objet	Densité relative :	0,85 g/cm ³ DIN 51757
Point de fusion/congélation :	Sans objet	Solubilité(s) :	Insolubilité dans l'eau

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	-40°C (-40°F)	Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Sans objet
Point d'éclair :	80°C (176°F)	Température d'auto-inflammation :	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé	Température de décomposition :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé	Viscosité :	15,5 mm ² /s
Propriétés explosives :	Non déterminé	Propriétés oxydantes :	N'est pas un oxydant

9.2 Autres informations : Aucun disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Inflammable, danger d'inflammation.

10.2 Stabilité chimique : Stable sous des conditions normales et températures ambiantes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter : Tenir à l'écart des sources de chaleur (par ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La chute des conteneurs peut provoquer un éclatement.

10.5 Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets possibles sur la santé :

Yeux : Le contact avec le liquide peut causer une légère irritation avec rougeurs, larmoiements et picotements.

Peau : Le contact avec le liquide peut provoquer des engelures.

Ingestion : L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. Des lésions pulmonaires mortelles ou nocives peuvent survenir lors de la déglutition ou du vomissement.

Inhalation : L'inhalation de grandes quantités peut être nocive. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer une dépression temporaire du système nerveux central avec des effets anesthésiques tels que des étourdissements, des maux de tête, une incoordination et une perte de conscience. Une exposition prolongée à des concentrations élevées peut provoquer des battements cardiaques irréguliers, un arrêt cardiaque et la mort.

Effets chroniques sur la santé : Aucun connu.

Irritation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérogène par l'OSHA, le CIRC, le NTP, l'ACGIH ou le CLP de l'UE.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible. Ce produit ne devrait pas provoquer d'activité mutagène.

Problèmes médicaux aggravés par l'exposition :

Les personnes atteintes de maladies préexistantes du système nerveux central ou du système cardiovasculaire peuvent courir un risque accru d'exposition.

Données sur la toxicité aiguë :

Huile minérale : Dermique Lapin/ DL50 Oral Rat- >2000/>5000 mg/kg, CL50 Inhalation Rat- >5000 mg/l/4 heures
 Butane : CL50 inhalation rat- >658ppm 4heures (Source : GESTIS)

Données sur la toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible. Ce produit ne devrait pas causer d'effets indésirables sur la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

Exposition unique : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité : Le produit n'est pas : Écotoxique.

No CAS	Nom Chimique	Log Pow
75-28-5	Isobutane	2,8
8042-47-5	Huile minérale blanche (pétrole)	>3,5
74-98-6	Propane	2,35
106-97-8	Butane	2,89

12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune donnée n'est actuellement disponible

12.3 Potentiel bio-accumulatif : Aucune donnée n'est actuellement disponible

12.4 Mobilité dans le sol : Aucune donnée n'est actuellement disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non requis.

12.6 Autres effets indésirables : Renseignements non disponibles. Éviter de libérer dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Réglementations : Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

Propriétés (physiques/chimiques) ayant une incidence sur l'élimination : Les contenants vides retiennent des résidus de produit qui peuvent être dangereux. Suivre toutes les précautions de sécurité lors de la manipulation des contenants vides.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales. Les emballages complètement vidés peuvent être recyclés.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU : UN 1950

14.2. Nom d'expédition approprié UN : AÉROSOLS

14.3. Classes de danger pour le transport : 2

14.4. Groupe d'emballage : -

Étiquette de danger : 2.1

Code de classification : 5F

Dispositions spécial : 190 327 344 625

Quantité limitée : 1 L

Quantité exceptée : E0

Catégorie de transport : 2

Code de limitation de tunnels : D

Transport par voie navigable (ADN)

14.1. Numéro ONU : UN 1950

14.2. Nom d'expédition approprié UN : AÉROSOLS

14.3. Classes de danger pour le transport : 2

14.4. Groupe d'emballage : -

Étiquette de danger : 2.1

Code de classification : 5F

Dispositions spécial : 190 327 344 625

Quantité limitée : 1 L

Quantité exceptée : E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU : UN 1950

14.2. Nom d'expédition approprié UN : AÉROSOLS

14.3. Classes de danger pour le transport : 2.1

14.4. Groupe d'emballage : -

Étiquette de danger : 2.1

Polluant maritime : non

Dispositions spécial : 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée : 1000 mL

Quantité exceptée : E0

EmS : F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU : UN 1950

14.2. Nom d'expédition approprié UN : AÉROSOLS, inflammable

14.3. Classes de danger pour le transport : 2.1

14.4. Groupe d'emballage : -

Étiquette de danger : 2.1

Dispositions spécial : A145 A167 A802

Passager en quantité limitée : 30 kg G

LQ passager : Y203

Quantité exceptée : E0

Instructions d'emballage IATA - Passager : 203

IATA-max. quantité - Passager : 75 kg

Instructions d'emballage IATA - Cargo : 203

IATA-max. quantité - Cargo : 150 kg

14.5. Risques environnementaux

DANGEREUSE POUR Non

L'ENVIRONNEMENT :

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Sans objet.

14.7 Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC : Sans objet.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange :

Règlement fédéral américain

Loi de 1980 sur la réponse environnementale complète, l'indemnisation et la responsabilité (CERCLA) : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA. De nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration des rejets. Signaler les déversements requis en vertu des réglementations fédérales, étatiques et locales.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les composants de ce produit sont listés dans l'inventaire TSCA.

Loi sur l'assainissement de l'eau (CWA) : Ce matériau n'est pas réglementé par la Clean Air Act.

Loi sur l'assainissement de l'air (CAA) : Ce matériau n'est pas réglementé par la Clean Air Act.

Loi portant sur la modification et la ré-autorisation du Fond spécial pour l'environnement (SARA) Titre III Informations :

SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Catégories de danger :

Risque immédiat :	Oui	Risque de pression :	Oui
Danger différé :	Non	Risque de réactivité :	Non
Danger d'incendie :	Oui		

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) toxique(s) suivant(s) soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de SARA (40 CFR 372) :

Composants	N° CAS	POIDS %
Aucun		

Règlements des États

Californie : Ce produit contient les substances suivantes reconnues par l'État de Californie comme étant cancérigènes et/ou toxiques pour la reproduction :

Composants	N° CAS	POIDS %
Aucun		

Règlements internationaux

Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : Classe A (gaz comprimé), Classe B (matériau inflammable/combustible)

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS).

Cette FDS a été préparée selon les critères du Règlement sur les Produits Contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

Inventaire européen des produits chimiques existants (EINECS) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS.

UE REACH : Tous les composants nécessitant un enregistrement ont été pré-enregistrés.

Inventaire Australien des substances chimiques : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur l'AICS pour l'Australie.

Inventaire chinois des produits chimiques et substances chimiques existants : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur l'IECSC pour la Chine.

Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la liste ENCS japonaise.

Liste de produits chimiques coréenne : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le KECL pour la Corée.

Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le NZIoC pour la Nouvelle-Zélande.

Inventaire des chimiques et substances chimiques aux Philippines : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le PICCS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucun requis.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger HMIS :

Santé : 2 Inflammabilité : 2 Risques physiques : 1

Texte complet des abréviations de classification utilisées dans les sections 2 et 3 :

F+ Extrêmement inflammable

Xn Nocif

R12 Extrêmement inflammable

R65 Nocif : peut causer des dommages aux poumons en cas d'ingestion

Asp Tox 1 Toxicité par aspiration Catégorie 1

Flam Aerosol Cat 1 Aérosol Inflammable Catégorie 1

Flam Gaz 1 Gaz Inflammable Catégorie 1

Gaz Liq Gaz Liquéfié

H220 Gaz extrêmement inflammable

H222 Aérosol extrêmement inflammable

H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé

H304 Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Sources de données : US NLM ChemID Plus et HSDB, Substance SDS for components, IUCLID Dataset EU Chemical Bureau, ESIS, Sites Web des pays pour les limites d'exposition professionnelle.